LES PEUPLIERS NOIRS DE SEINE ET MARNE SAUVEGARDES



« Baucis» à Coupvray (6,6 m de circonférence de tronc)

Le peuplier noir (*Populus nigra*) est une essence indígène devenue rare en France et en Seine-et-Marne. La germination de leurs graines demande des conditions de sol particulières au bord des fleuves et rivières dynamiques et cette essence (peuplier noir « sauvage ») n'a jamais fait l'objet de commercialisation en pépinière. Il ne faut pas le confondre avec le peuplier d'Italie (*Populus nigra* 'Italica') de forme fastigiée qui est lui un cultivar très répandu dans les campagnes et les villes.

L'inventaire des Arbres Remarquables de Seine-et-Marne a permis d'identifier 5 peupliers noirs dans le Département. Deux individus mâles taillés sous forme de têtards se trouvent, l'un au Plessis-Feu-Aussous et l'autre à Savigny-le-Temple. Un troisième arbre nommé « Baucis », le plus gros, dont le tronc a une circonférence de 6,6 m, étêté, se trouve à Coupvray. Il s'agit d'un individu femelle, plus rare que les mâles, car moins plantés compte tenu du désagrément que peuvent poser les graines cotonneuses. Un peuplier, situé dans la commune de Ferrières, totalement creux, s'est brisé pendant l'été 2012 et le dernier, se trouve à proximité du fleuve, à Noyen-sur-Seine.

Suite à différents contacts avec le CAUE 77, le chercheur Marc Villar, qui pilote au sein de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) d'Orléans le programme national de conservation des ressources génétiques du peuplier noir, s'est rendu en Seine-et-Marne le 22 février 2013 pour effectuer sur quatre arbres des prélèvements de rameaux à bois de l'année. Ces rameaux (plus d'une vingtaine par arbre) ont été bouturés au Conservatoire National de Biodiversité Forestière de Guéméné-Penfao (pôle Recherche et Développement de l'Office National des Forêts). Ces boutures complétent la collection de peupliers noirs de provenance « Seine » issus de prélèvements dans d'autres Départements et ils seront étudiés par l'INRA.

A terme, à partir de 2014, l'INRA proposera l'homologation d'une variété (mélange clonal) de provenance « Seine », permettant ainsi la commercialisation par les pépiniéristes privés. Il sera possible de planter à nouveau des peupliers noirs et de conserver le patrimoine génétique de ces arbres extraordinaires.

Augustin Bonnardot, Forestier arboriste au CAUE 77 mars 2013

Retrouvez toutes les informations sur le peuplier noir sur le site http://peupliernoir.orleans.inra.fr/index.html



Têtard de Savigny le Temple



Têtard du Plessis Feu Aussous



Ecorce profondément fissurée de «Baucis»